

CGT O.V.E.

PETITION

La **CGT** informe les salariés que la Fondation OVE **dénonce** l'avenant n° 2 signé en décembre 2017.

Dénoncer veut dire y mettre fin avant même qu'il n'ait été agréé, donc applicable.

Nous avons négocié et obtenu des avancées pour les salariés :

- un temps partiel de fin de carrière, (soit un 80% payé temps plein, soit un mi temps payé $\frac{3}{4}$ tps à partir de 57 ans.
- la reconnaissance de 12h de travail pour les journées en transfert.
- la revalorisation du temps de trajet hors temps de travail de 5 min/h portée à 20 min/h

De plus, la **Fondation ne veut plus négocier** sur une prime d'intéressement en lien avec le **Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires**.

Sachant que la Fondation a bénéficié d'allègement sur les cotisations sociales, il semblait juste que les salariés puissent avoir un retour sur leur investissement quotidien dans leur travail.

Nous demandons à la Fondation de reprendre la négociation sur la prime d'intéressement, sur la remise en place du **Temps Partiel de Fin de Carrière**, sur la reconnaissance des heures de travail pendant les transferts et sur la revalorisation de la compensation du temps de trajet hors temps de travail ordinaire.

La CGT ne peut que constater l'échec du dialogue social qui, de fait et par les décisions de la Fondation, n'existe plus.

La CGT demande le soutien des salariés au travers de cette pétition.

Plus nous serons nombreux et plus nous aurons de chance d'obtenir satisfaction.

Les Déléguées syndicales

Chantal NAVARRO et Soizic BOCHER
Février 2018

<http://cgtove.reference-syndicale.fr/>

